

GEL HYDROALCOOLIQUE : L'ORDRE DES CHIMISTES OUVRE UNE ENQUÊTE

Montréal, vendredi 2 octobre 2020 – À la suite de la multiplication des informations troublantes qui circulent dans l'espace public à ce sujet, l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) annonce qu'il lance une enquête sur la production de gel hydroalcoolique, couramment utilisé au Québec depuis l'apparition de la pandémie de la COVID-19. Cette enquête est instituée pour tout le Québec, en vertu du rôle de protection du public et de surveillance générale de l'exercice de la chimie de l'Ordre.

Les préoccupations de l'Ordre qui ont mené à cette décision sont les suivantes :

1. Les risques de contamination ou de faux sentiment de sécurité qui pourraient résulter de l'utilisation de produits ne respectant pas les paramètres établis (ex. : pourcentage d'alcool insuffisant pour avoir un effet désinfectant);
2. Les risques pour la santé et le bien-être des utilisateurs de gel qui pourraient résulter de l'utilisation de produits ou de processus inadéquats (ex. : irritation de la peau);
3. Les risques d'incidents dans le processus de production, de transport ou d'entreposage du gel (ex. : incendie).

L'enquête de l'Ordre aura lieu sur trois fronts :

1. Appel immédiat au grand public, à l'industrie chimique et aux professionnels de la santé pour obtenir toute information pertinente relative à la production, au transport, à l'entreposage, à la vente ou à l'utilisation inadéquats de gel hydroalcoolique;
2. Enquête concernant les organisations ou les individus qui sont l'objet d'allégations particulières et, le cas échéant, judiciarisation du dossier;
3. Rapport d'étape en février 2021, incluant le dévoilement des recommandations de l'Ordre relativement à l'encadrement de la production de gel hydroalcoolique.

Les personnes qui désirent transmettre des informations à l'Ordre des chimistes du Québec sont invitées à le faire préférablement par courriel, à l'adresse information@ocq.qc.ca.

À propos de l'OCQ

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. L'Ordre des chimistes du Québec fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du Code des professions en 1973.

Renseignements :

Robby Desjardins, 450 421-4578

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz